



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES



Sauvons les derniers Grands Singes sauvages

Soyons le rempart entre leur survie et leur disparition

Gorilles, Chimpanzés et Bonobos sont strictement protégés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Toute tentative de traverser les frontières avec ces animaux sans un permis CITES valable est illégale. La corruption facilite le trafic illicite.

Restons vigilants !

Projet Grands Singes et Éthique

Financé par le Gouvernement suédois

© Organisation mondiale des douanes

